



---

## 52<sup>e</sup> session du Conseil des droits de l'homme

Point 2 de l'ordre du jour

### Mise à jour par le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme

Genève, le 7 mars 2023

Déclaration de la Suisse

---

Monsieur le Président,

La Suisse remercie le Haut-Commissaire pour sa première mise à jour devant ce Conseil et lui assure son plein soutien. Nous reconnaissons le précieux travail de promotion et protection des droits de l'homme du Haut-Commissariat.

La Suisse est préoccupée par les restrictions croissantes de la liberté d'expression en **Eswatini** et au **Cameroun**. Nous appelons les autorités à garantir une enquête rapide, impartiale et indépendante sur les récents assassinats et attaques contre des défenseuses et défenseurs des droits de l'homme en Eswatini et des journalistes au Cameroun.

En **Géorgie**, la Suisse s'inquiète du projet de loi sur la transparence de l'influence étrangère qui risque d'entraver le travail de la société civile et des médias.

La Suisse appelle les autorités **en Tunisie** à cesser le recours à des tribunaux militaires pour juger des civils et à libérer toutes les personnes détenues

---

arbitrairement, opposants politiques et membres de la société civile, pour avoir exercé leur droit à la liberté d'expression.

La Suisse est préoccupée par les actes répétés de harcèlement et de représailles subis par les professionnels de justice et les personnes qui œuvrent pour mettre fin à l'impunité et la corruption au **Guatemala**.

Au **Pérou**, la Suisse salue les enquêtes sur l'usage excessif de la force et encourage les autorités à protéger l'autonomie du Bureau du Médiateur, du Jury Électoral National et du Bureau National des Processus Électoraux, afin de veiller à la préservation des acquis démocratiques.

Je vous remercie.